

#21
Nov./déc. 2022

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG

DU 2 AU 31 DÉCEMBRE 2022
★ Fêtez Noël ★
À ROQUEBRUNE
P. 16



SOMMAIRE



#4 NOUVEAUTÉ • #5 VIE COMMUNALE • #6 CITOYENNETÉ • #8 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
#10 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • #11 JEUNESSE • #12 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
#14 DOSSIER : NOËL • #16 LES ANIMATIONS DE NOËL • #18 GESTION DES DÉCHETS | SÉCURITÉ
#20 ENVIRONNEMENT • #22 RETOUR EN IMAGES • #26 PORTRAIT • #27 ÉCONOMIE
#28 EXPRESSION LIBRE • #29 SANTÉ | INFOS PRATIQUES • #30 AGENDA



ROQ'INFO MAIRIE COMMUNALE LE MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • Éditeur : Ville de Roquebrune-sur-Argens • Directeur de la publication : Jean Cayron
Conception : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • Impression : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690 • Tirage : 13 500 exemplaires



ÉDITO

JEAN CAYRON,
Maire de Roquebrune-sur-Argens

Chers Roquebrunois, Chers Sambracitains, Chers Bouvériens,

Cette fin d'année approche à grands pas. Nombre d'entre vous, en raison de l'inflation galopante et de la pénurie de carburant, ont fait le choix de ne pas partir en vacances et de rester sur la commune.

Nous avons donc souhaité que ces fêtes de Noël vous soient les plus agréables et festives possibles en créant du dynamisme sur les 3 pôles.

Tout en étant conscients des efforts de sobriété énergétique, nous avons fait le choix d'innover, pour que cette fin 2022 revête un caractère particulier, associé à nos commerçants, dans le but d'attirer les vacanciers au cœur des polarités.

Des commerçants que je tiens d'ailleurs à féliciter pour leur motivation et leur créativité. La « *réalisation maison* » de panneaux originaux, au village, fixés sur des vélos anciens en est la preuve. Vous êtes les artisans de la vitalité communale et nous vous soutiendrons toujours dans vos actions, soyez-en sûrs.

Pour la première année, vous pourrez ainsi profiter, place Perrin, d'une Grande roue de 20 mètres et d'un carrousel. Animations, ateliers pour enfants, rencontre avec le Père Noël, défilé aux lampions, Marché du Bout de l'An dédié aux produits de bouche... vont ainsi se succéder. Vous retrouverez le programme détaillé au fil des pages de ce magazine, qui paraîtra désormais tous les deux mois.

Noël, c'est le temps de la famille, des valeurs, du partage et de la cohésion. Un moment privilégié pour se ressourcer, prendre soin des gens qui comptent, relativiser sur le quotidien et se concentrer sur ce qui nous importe le plus.

Cette année touche à sa fin. Pour autant, nous redoublons d'efforts pour innover et concrétiser les projets qui nous tiennent à cœur. Nous travaillons sur les futures réalisations. L'aménagement du Lac de l'Aréna, la définition du futur front de mer, l'extension de l'école de la Bouverie pour ne citer qu'elles, se concrétisent. D'ici le premier trimestre, nous poserons, avec le Département, la première pierre du Gymnase du collège. Enfin !

Les dossiers avancent. Leur montage est parfois long et complexe mais je vous l'assure, nous travaillons sans relâche pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins, à vos aspirations.

Soucieux d'associer la population, nous multiplions les échanges au travers des conseils de quartier et réunions publiques.

Plus encore, nous avons décidé d'associer notre jeunesse, avec la mise en place d'un Conseil municipal des Enfants. Une Première. L'élection s'est déroulée fin octobre, et la remise officielle des écharpes aura lieu prochainement. Je félicite à ce titre tous les enfants, les enseignants, les services municipaux, les élus, pour leur investissement.

Ayons également une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

Gardons en tête, en cette fin d'année, cette phrase d'internaute : « *Un petit geste d'empathie quel qu'il soit peut changer la vie d'une personne.* »

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous. Prenez soin de vous.

JEAN CAYRON,
Votre Maire

VOTRE MAG DEVIENT BIMESTRIEL

Notre Roq'Info Mag adopte, dès aujourd'hui, un nouveau rythme de parution, tous les deux mois pour mieux aller à la rencontre de ceux qui font l'actualité et la vie de notre commune, avoir une visibilité plus lointaine sur l'agenda, l'ensemble des animations et enfin un contenu plus détaillé sur les dossiers incontournables pour l'avenir de notre collectivité.

Afin de réduire la quantité de papier imprimé et les coûts de diffusion, nous avons tenté, sur l'année écoulée, de mettre à disposition le magazine chez nos commerçants de proximité. Ils ont apprécié cette initiative et cette mise en lumière. Nous les remercions pour leur investissement, cependant vos retours ont clairement montré que vous souhaitez majoritairement continuer de le recevoir, comme avant, directement en boîte aux lettres. Ce passage à 6 numéros par an va représenter une baisse conséquente de 44,75 % sur les frais d'impression et le coût de la distribution pour un montant de près de 21 000 €.



Mais, afin d'offrir à chacun un moyen d'accéder à l'information selon ses habitudes, nous allons accroître la complémentarité entre l'information municipale imprimée et la diffusion de l'actualité sur les différents supports digitaux (site ville, réseaux sociaux, PopVox) pour plus de réactivité et d'interactivité.

Ainsi, nous travaillons depuis plusieurs mois sur le nouveau site internet de la ville qui va remplacer très prochainement celui actuellement vieillissant.

Le nouveau www.roquebrune.com sera plus moderne, plus pratique et adapté à chaque équipement mobile.

Vous le découvrirez totalement renouvelé et repensé en fonction de vos habitudes et des exigences numériques actuelles.

Trouver une information y sera plus clair et plus rapide, la page d'accueil a été pensée pour vous « *faciliter la ville* » par le biais d'accès rapides (publications, agenda, actualités, démarches en ligne...)

Le Magazine municipal nouvelle formule aura donc vocation à traiter des sujets municipaux en profondeur et présentera la vie roquebrunoise à travers ses acteurs majeurs, en toute complémentarité avec le nouveau site qui sera, quant à lui, source d'informations en temps réel.

OÙ SE PROCURER LA VERSION NUMÉRIQUE DU MAGAZINE MUNICIPAL ?

www.roquebrune.com

Compte Facebook :

Ville de Roquebrune-sur-Argens

Abonnement à Roq'Info - le Mag :

Vous avez, à ce jour, la possibilité de vous inscrire sur la page d'accueil de <http://roqinfo.fr> pour recevoir les prochains numéros de ce magazine directement sur votre messagerie électronique.



POP VOX

La Ville développe un programme d'information et de veille « tout numérique ».
Place à l'interaction concrète entre la Ville et les habitants.

La plate-forme participative
de votre commune,
pour vous, avec vous !

Connectez-vous...
inscrivez-vous...
participez à la vie de votre quartier !

Vous pouvez :

- Informer, proposer, partager, des événements, des idées, des photos,
- Signaler, alerter sur un problème urgent et le géolocaliser sur carte
- Questionner vos élus,
- Programmer un co-voiturage,
- Échanger entre vous,
- Vous informer sur les actualités concernant votre quartier, rien qu'en consultant les publications de vos concitoyens, mais aussi l'actualité municipale, l'agenda, les compte-rendus des Conseils de quartier

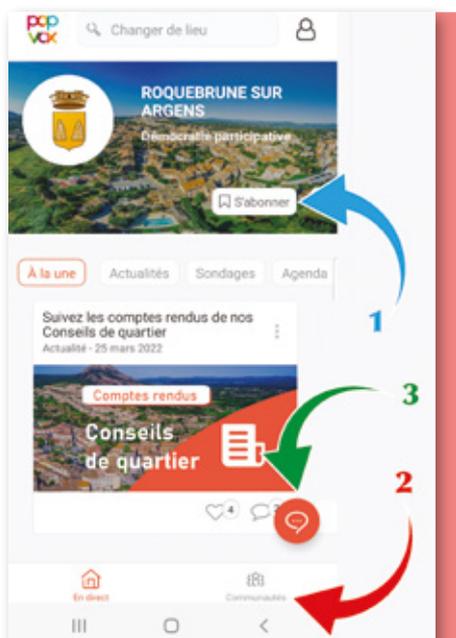


L'une des priorités de l'équipe municipale est de pouvoir associer les administrés et les différentes forces vives pour construire la commune d'aujourd'hui et de demain.

Pour cela, place à l'innovation avec l'application citoyenne PopVox, qui vous permet désormais de devenir encore un peu plus acteur de la vie roquebrunoise en participant à la vie de votre quartier sur cette plateforme numérique adaptée à cet usage. L'application 100% gratuite permet de faciliter les échanges

en rapprochant citoyens, élus et services municipaux. Une fois votre compte créé, il vous est possible de signaler un dysfonctionnement, de proposer un projet, de questionner un élu ou encore de répondre à un sondage ou organiser un co-voiturage.

Par exemple, après le signalement de haies débordant sur la voie publique gênant la visibilité et/ou le cheminement des piétons, l'intervention a pu être faite rapidement grâce à la géolocalisation accompagnée d'une photo.



Étape 1 : Abonnez-vous

Étape 2 : Inscrivez-vous dans votre quartier

Étape 3 : Participez !



MARTINE BOUVARD
Conseillère municipale
déléguée à la Démocratie participative

« Cette application est pour chacun un lien direct avec les élus et les services de la Ville. PopVox permet d'assurer une traçabilité de

l'information, d'améliorer le concept d'« action-réaction ». Lampadaires, voirie, incivilités, propreté... on visualise via une photographie que l'on charge dans l'application en la géolocalisant. C'est tout aussi simple qu'un coup de fil et autrement plus efficace.

Cette application est au service des habitants et des conseillers de chacun des quartiers. Nous sommes parfaitement prêts à relever le défi. Parallèlement, PopVox doit permettre, à terme, de proposer des sondages et des consultations : un outil supplémentaire et concret pour solliciter le retour des Roquebrunois, par quartier. »

Rappel : pour installer l'application PopVox, il faut tout d'abord ouvrir le PlayStore ou l'AppStore sur votre smartphone.

Ensuite, il suffit de chercher PopVox dans la barre de recherche en haut de l'écran puis appuyer sur installer.

Téléchargeable sur votre smartphone ou votre ordinateur, PopVox sera bientôt directement accessible via le site de la Ville.

PopVox est également disponible en ligne, sur ordinateur.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance qui s'est tenue le 29 septembre dernier, plusieurs délibérations portant sur des projets et questions administratives ont été adoptées. Mais contrairement à ce qui a pu être écrit, de manière erronée, par voie de presse, (laquelle s'est d'ailleurs excusée) pas de hausse des indemnités ni de construction de logements sociaux à outrance. Explications.

1. INDEMNITÉS

Suite au remaniement de l'équipe majoritaire, lié au retrait des délégations et au départ de deux élus (MM. Lemaître et Benhamou), à l'élection d'un nouvel adjoint, en la personne de Jérôme Busnel, et à l'attribution de nouvelles prérogatives de M^{me} Bouvard et M. Besserer, injustement démis de leurs fonctions au sein de la communauté d'agglomération, le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées a été réajusté et non pas augmenté de 40 % comme indiqué par l'opposition. En toute transparence, voici le détail.

L'enveloppe budgétaire attribuée s'élève à 17 505,15 € bruts mensuels pour les 24 élus (maire compris) et inclut les majorations réglementaires allouées de 25 % au titre des communes classées en station de tourisme et de 15 % au titre des communes sièges du bureau centralisateur du Canton, comme le stipule la Loi. Et ce, depuis le début.

Concernant les adjoints et conseillers municipaux, la seule augmentation est relative à la revalorisation du point d'indice, de l'ordre de 3,5 %.

Nous appliquons les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Il n'y a donc pas lieu de tenter d'enclencher une quelconque polémique sur la base d'informations erronées. Mais puisque certains s'évertuent à le faire, il est important de faire quelques rappels.

Depuis l'élection municipale du 3 juillet 2020, M. le Maire a immédiatement mis fin à de multiples et exaspérantes « largesses » opérées par les anciennes équipes.

Ainsi :

STOP aux frais de représentation du Maire, qui, de 2014 à début juillet 2020, ont représenté pas moins de 828 €/mois, soit 63 962 € sur la durée du mandat !

STOP aux frais de repas du cabinet du Maire, qui, de 2014 à juin 2020, ont représenté la modique somme 119 043 €. Dont, pour l'anecdote, 5 008 € de janvier à fin juin 2020 !

STOP au véhicule de fonction et à l'emploi d'un chauffeur et pas de carte de carburant. Le Maire, sachez-le, utilise son véhicule personnel et se déplace seul. Soit une économie de 196 000 € par rapport à la mandature 2014-2020 !

STOP aux véhicules affectés aux élus (3 l'étaient auparavant).

Tout cela, c'est bien évidemment sans compter sur les nombreuses dépenses (frais de bouche, de déplacement ou d'avantages en tous genres) « basculées » sur la Sarget, qui a enregistré, en 30 mois seulement, pas moins de 8,7 M€ de dépenses ! Soit 290 000 €/mois, ne l'oublions pas... Et un reliquat de factures impayées de 34 000 €.

Autant de chiffres qui ont contribué à l'endettement massif laissé par les prédécesseurs de l'équipe Cayron et qu'il est bon de ne pas oublier.

Enfin, pour clore les débats, un état annuel des indemnités des élus municipaux doit désormais être obligatoirement présenté en Conseil municipal.

Pour 2021, M. le Maire a eu, pour seuls frais annuels :

- ▶ Remboursement de frais (kilométriques, repas, séjour...) : 241,06 €.
 - ▶ Avantages en nature : 174 € pour son abonnement téléphonique professionnel.
- Décidément, « la critique est aisée mais l'art est difficile ».

PAS DE HAUSSE DES INDEMNITÉS DU MAIRE !

Qu'on se le dise une fois pour toutes... les indemnités du Maire n'ont pas augmenté ! Elles n'ont pas varié hormis du fait de la revalorisation du point d'indice, de 3,5 %, acté par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publique le 28 juin dernier, pour faire face à la hausse de l'inflation ! Le montant des indemnités du Maire reste, nous le répétons, inchangé. Pas de soi-disant hausse de 1 000 € comme insinué. Au contraire, son revenu global a même diminué de près de 1 900 € depuis qu'il a démissionné de l'ECAA (communauté d'agglomération) et quitté le SMA. Les choses méritent d'être claires.

2. ADOPTION DU DROIT DE PRÉEMPTION

L'instauration d'un Droit de Préemption Urbain Renforcé permet à la Commune de poursuivre et renforcer les actions et les opérations d'aménagement programmées notamment pour aboutir à une offre diversifiée et équilibrée de logements et poursuivre le développement des équipements publics.

Cela ne signifie en rien un bétonnage à outrance avec la construction en nombre de logements sociaux. Pour autant, il est utile de rappeler que la Ville est soumise à un état de carence en termes de logements sociaux, du fait des municipalités précédentes, qui coûte aujourd'hui plus de 900 000 € par an de pénalités.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral de carence du 29 décembre 2020, soit seulement 5 mois après l'élection de la nouvelle Majorité, est basé sur un rapport au bilan triennal s'étalant de 2017 à 2019 et ne fait donc, en aucun cas, état d'une mauvaise gestion de la municipalité en place. Laquelle ne fait que subir et tenter de corriger la gestion antérieure.

3. ET AUSSI...

Jérôme Busnel, conseiller municipal délégué au Tourisme, à la communication et au numérique a été élu adjoint au Maire. Il a été élu, à bulletin secret, avec 26 voix pour, 3 blancs et 3 nuls.

Kader Mérimèche, conseiller municipal, est quant à lui désormais délégué aux affaires patriotiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Construire, par l'action, le citoyen de demain.

Un des axes forts de la politique éducative roquebrunoise est de permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs. Ce nouveau Conseil sera pour eux un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de leur **parole**, mais aussi de mises en actions concrètes.

Il accompagnera nos enfants sur le chemin de l'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie. Cette démarche s'inscrit dans le **Projet Éducatif De Territoire**, tout particulièrement à travers l'**orientation** éducative du « Vivre ensemble » et son axe « Citoyenneté ».

Il s'organise en une structure institutionnelle représentative de la vie politique communale, **favorise** la concertation entre élus et enfants, les reconnaissant ainsi comme citoyens à part entière.

L'intronisation officielle des enfants élus se déroulera lors du Conseil Municipal du samedi 26 novembre mairie d'honneur salle des mariages 11h, les assemblées plénières auront lieu en janvier, mars et juin prochains.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Camille	ARNALDI ROSE	VILLAGE
Eva	DARMOIS	VILLAGE
Paloma	FABIANI	VILLAGE
Elric	FERRARI	VILLAGE
Tiziana	FRANCO	VILLAGE
Mathis	GIORGIS	VILLAGE
Ana	PINEAU	VILLAGE
Viktor	THURET	VILLAGE
Ambre	AUDEVARD	ISSAMBRES
Ange	CORZET	ISSAMBRES
Enola	GEYRE-ROBERT	ISSAMBRES
Roman	MORRIS	ISSAMBRES
Juliette	BARTHE	BOUVERIE
Hugo	CHIMAY	BOUVERIE
Charlize	DOLL	BOUVERIE
Giulian	PEDROCHI	BOUVERIE
Ilyana	HAMMAMI	BOUVERIE
Fabio	PENSABENE	BOUVERIE
Lisa	SORIANO	BOUVERIE
Flora	VIVARELLI	BOUVERIE

EN CHIFFRES



1

élection annuelle, au plus tard avant la période des vacances d'automne.



1

budget spécifique voté chaque année en Conseil Municipal.



20

enfants scolarisés en CM1 et CM2 élus pour un an. **8** de la Bouverie **8** du Village **4** des Issambres.



2

réunions mensuelles en commission, durant le temps scolaire méridien.

CONSEIL DE QUARTIER DES ISSAMBRES

Conseillers de quartier, élus, techniciens et public ont pu échanger durant près de 2 heures sur les projets sambracitains, le 6 octobre dernier, salle Robert Manuel. Retour...

Souhaités par le Maire Jean Cayron dans un souci de proximité et d'échanges et orchestrés par les élus à la démocratie participative, les conseils de quartier sont un lien et un relais importants. Les élus Martine Bouvard et Patrick Flèche en sont les chevilles ouvrières.

Oubliées les fausses informations sur les réseaux sociaux, les rumeurs... En toute transparence, les élus ont répondu aux questions. Trois heures d'écoute, d'échanges et de respect qui ont permis à chacun d'aborder des problématiques précises, de proposer des solutions... les yeux dans les yeux. *Place au débat démocratique.*



DOSSIERS EN COURS

Caroline Demonein, conseillère municipale déléguée, notamment aux affaires juridiques, est revenue sur l'avancée des projets et contentieux.

Projet San Peire : « Nous sommes en contact avec le promoteur Roxim. Lequel doit nous présenter un nouveau projet, en accord avec le cahier des charges du lotissement et le Plan local d'urbanisme nouvellement adopté. Une procédure de conciliation ainsi qu'une procédure judiciaire sont par ailleurs toujours en cours ».

La Pinède : « Nous avons eu un retour du Logis Familial Varois au mois de Septembre et avons convenu d'un rendez-vous en Mairie très prochainement. Et le Maire d'ajouter : « Pour notre part, nous souhaitons un projet moins important qui inclurait les Services Techniques. Ce serait plus utile pour la collectivité ».

Vallon des Esquières : Toute hypothèse de construction à cet endroit n'est que fausse information. La carte Aléas est en noir, cette zone restera en Zone Naturelle. Nous travaillons sur le PPRIF. Et avec le risque inondation, tout sera bloqué, même pour les municipalités futures. Que ce soit clair, il n'y aura aucune construction, aucun changement de zonage.

Projet Penta Resort - ZAC du Mas d'Esquières : À la question d'une conseillère de quartier sur le devenir du projet Penta Resort, c'est le Maire, Jean Cayron, qui a tenu à répondre. « *Un candidat d'opposition, M. Luchini, porte ce projet immobilier auquel nous sommes totalement opposés. Nous travaillons avec la Sous-Préfecture sur ce dossier. Mais je vous le dis, rien ne se fera sur cette zone tant que je serai là.* ».

Passage Bonne Eau :

Le souterrain aboutissant à la calanque Bonne Eau a été retrouvé dans un état pitoyable ces dernières semaines. En cause, un sans domicile fixe, en situation irrégulière sur le territoire, travaillant sur Saint-Tropez, qui avait squatté les lieux. La Ville est intervenue à plusieurs reprises, le 11, le 18 puis le 23 septembre afin que ce dernier quitte les lieux. Ce qui a été fait. Il a ensuite été pris en charge par les services de la Police municipale et du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Pour ce qui est de ce « tunnel », contrairement à ce qui a pu être dit, le Premier adjoint a rappelé qu'il ne s'agit « *aucunement d'un passage, mais bel et bien d'un ouvrage hydraulique avec interdiction de circuler.* ». C'est ce qui ressort d'un jugement transmis par le Département du Var, compétent.



VOIRIE : 535 000 € de réfection de chaussée

Parfois considéré, à tort, comme « délaissé » par certains, le pôle des Issambres a fait l'objet d'une attention toute particulière. D'importants travaux ont été menés, notamment en termes de voirie.

Pour preuve, les chiffres rapportés par Jean-Claude Savio, adjoint aux travaux et élu référent aux Issambres.

« Cette année, 535 000 € TTC de travaux ont été réalisés, contre 213 000 € au Village et 45 000 € à la Bouverie. Pour 2023, des arbitrages sont en cours. Mais à la demande du Maire, un état des lieux de l'état de toutes les chaussées a été demandé à la société Colas, via un système de scanner ».

Et à la question de la non-réfection de l'avenue du Train des Pignes ?

Sachez qu'il ne s'agit pas d'une voie communale... mais départementale !

MAIS AUSSI...

Véhicules électriques

De nouvelles bornes de recharge destinées aux véhicules électriques devraient être prochainement installées, à San Peire et à proximité du parc Cazelles, pour répondre à la demande croissante.

Nuisances sonores

Les nuisances sonores, l'été essentiellement, sont un véritable problème, même si une charte anti-bruit est en vigueur. En 2023, comme l'a souligné le Premier adjoint, Yoann Gnerucci, délégué à la sécurité, de nouvelles mesures prendront effet. *« Nous appliquerons à la lettre l'arrêté préfectoral ».*

Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.)

Débroussailler est une obligation pour prévenir tout risque d'incendie. Pour autant, le Maire, Jean Cayron, a tenu à préciser, avec fermeté, qu'*« il ne sera plus autorisé de rendre un terrain stérile et nu. Je veux que les choses soient faites correctement. Plus question de tout broyer, d'abîmer le sol. Après, nous subissons des coulées de boue. J'ai fait arrêter un chantier cet été. Je le referai si besoin ».*

Quai de transit des déchets verts du Bougnon

Un point détaillé a été fait par le Maire, Jean Cayron et Yoann Gnerucci, son Premier adjoint sur les relations avec la communauté d'agglomération (ECAA) et la fermeture provisoire de la déchetterie du Bougnon. Le Maire a d'ailleurs annoncé sa réouverture, au plus vite. *« J'en prends la responsabilité »* a-t-il assuré. (à lire plus en détails en page 18)

Application Pop Vox

Cette nouvelle application est disponible pour faciliter les relations avec les conseillers de quartier, la population, la Municipalité. (à lire plus en détails en page 5)

SÉCURITÉ : DES MOYENS RENFORCÉS

En matière de délinquance, entre le 1^{er} janvier et le 29 septembre 2022, 58 vols comprenant les cambriolages, vols à l'arrachée, dans les voitures, vols de bijoux et montres de luxe (le fléau de l'été sur la Côte d'Azur) ont été recensés.

14 tentatives de vol ont échoué.

Pour le Maire, un appel à la prudence s'impose. *« Beaucoup de cambriolages ont lieu la nuit, souvent en rez-de-chaussée, chez des résidents qui dorment toutes portes et fenêtres ouvertes ».*

Et l'édile de rappeler que *« nous avons bénéficié d'une patrouille de Gendarmerie supplémentaire en 2022. Huit gendarmes étaient aussi en renfort à Roquebrune, tous les jours, cet été, et notamment aux Issambres, en collaboration avec notre Police Municipale ».* Et de rappeler qu'avant, une seule patrouille de PM tournait par jour, contre plusieurs désormais. La PM, quoi qu'en disent certains, est présente sur le terrain et a recueilli plus de 3 400 mains courantes, tous sujets confondus, en 2021.

En réponse à la question d'un Sambracitain sur le déploiement de la vidéosurveillance, Yoann Gnerucci a précisé que *« le marché de gestion de la vidéosurveillance a été relancé cette année et une réflexion est en cours sur l'implantation de nouveaux sites. Avec en priorité, les entrées et sorties de ville pour filtrer les véhicules. Un chiffre sera fait et un arbitrage apporté pour déployer de nouvelles caméras aux Issambres ».* Tandis que sur le terrain, la participation citoyenne, via le dispositif des Voisins vigilants, est toujours efficace.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Travaux sur le cours d'eau des Esquières.



Suite au violent orage du 28 juin dernier ayant entraîné une crue subite du cours d'eau des Esquières, le Syndicat Mixte de la Garonne, présidé par Kader Mérimèche, réalise des travaux afin de rétablir et optimiser la capacité d'écoulement du cours d'eau.

Le Maire, Jean Cayron, et son premier adjoint, Yoann Gnerucci, étaient sur place lors de l'entame des travaux en compagnie de Thierry Gobino, Vice-président du Syndicat Mixte de la Garonne représentant le Président empêché ce jour. Lequel a détaillé cette intervention d'importance :

« Les travaux ont débuté cette semaine et consistent à réaliser un curage du lit du cours, un hydrocurage des canalisations et le retrait des dépôts afin d'éviter toute formation d'embâcles naturels.

Pour rappel, le SMG a pour compétence l'étude, le diagnostic, l'évaluation et la réalisation de travaux, la dépollution et le débroussaillage du cours d'eau de la Garonne et de ses affluents du bassin versant. La problématique des inondations est la préoccupation majeure de la Municipalité. »

RÉUNION PUBLIQUE AU SUJET DE LA GARONNETTE



Une collaboration efficace avec les riverains pour une action préventive optimisée.

Regroupant les communes de Roquebrune et de Sainte-Maxime, le SMG a récemment tenu une réunion de quartier aux Isambres, à l'attention des riverains de la Garonne et de ses affluents, présentant les travaux récemment réalisés, et ceux prévus destinés à améliorer les écoulements des eaux de pluie. Concernant la prévention, outil primordial, il est rappelé que les actions combinées avec les privés diminuent considérablement les risques.

Ainsi, une première campagne de diagnostics de réduction de vulnérabilité avait été lancée il y a quelques mois. Ces diagnostics sont financés à 100 % par le Syndicat et permettent à titre individuel, de repérer les risques qui affectent chaque logement et de définir le dispositif le mieux adapté.

Dès les diagnostics réalisés, les travaux sont également financés à hauteur de 80 % par l'État.

Ayant obtenu peu de retours, élus et agents du Syndicat ont émis le souhait de relancer cette campagne de diagnostics précis et personnalisés auprès des riverains, souhaitant cette fois qu'elle obtienne la mobilisation et les effets escomptés.

MISSION LOCALE

Depuis Juin 2021, la Mission Locale Est-Var met en place chaque semaine : « Les Jeudis des Métiers ».

Cette action a pour but de permettre à des jeunes de rencontrer des employeurs. En effet, chaque jeudi, un employeur différent intervient dans nos locaux afin de présenter son activité, valoriser son secteur et exprimer son besoin. Plus particulièrement, sont ciblés les secteurs en tension, tels que la logistique, la restauration, le service à la personne et le bâtiment.

Objectifs :

- ▶ Permettre aux jeunes de saisir les opportunités d'emploi sur leur bassin
- ▶ Répondre aux besoins des entreprises locales
- ▶ Favoriser les échanges en collectif, entre jeunes et employeurs

À la suite de cette rencontre, le jeune ayant participé à cette rencontre a la possibilité d'effectuer une période d'immersion en entreprise afin de pouvoir confirmer un projet professionnel. De plus, certains jeunes ont pu signer un contrat.



Tu veux connaître les métiers qui recrutent ?



Tous les jeudis matins
Dans nos locaux

Interventions de professionnels
1 secteur d'activité par semaine

Découverte
métiers !



POUR L'ANNÉE 2022 :

Quelques chiffres :

- ▶ **196** jeunes différents ont participé à cette action
- ▶ **30** employeurs mobilisés
- ▶ **164** stages en entreprise négociés

Depuis leur participation aux Jeudis des Métiers, ces **196 jeunes** ont pu saisir différentes opportunités :

- ▶ **24** CDI
- ▶ **180** CDD (dont 72 en Intérim)
- ▶ **22** contrats d'Alternance
- ▶ **66** formations qualifiantes
- ▶ **7** contrats de Service Civique

EN AVANT-PREMIÈRE !

La Mission Locale Est Var démarre « Les Nocturnes » le Lundi 21 Novembre 2022, de 16h à 21h.

Cet évènement ouvert à tous, permettra la rencontre avec l'Équipe de la Mission Locale autour d'une ambiance festive.

Pour l'occasion : DJ, bar à bonbons, casques à réalité virtuelle et plein d'autres surprises vous attendent.

Venez nombreux !



LA MISSION LOCALE À ROQUEBRUNE

Chaque semaine, deux permanences sont organisées au Village de Roquebrune-sur-Argens au sein de la Maison des Services, joignable au 04 94 19 59 09 :

- ▶ le mardi de 14h à 17h
- ▶ le mercredi de 9h à 12h

Contacts :

- 📍 1196, bd de la Mer - 83600 Fréjus
- ☎ 04 94 17 63 63
- ✉ missionlocale@ml-estvar.asso.fr
- 🌐 www.missionlocaleestvar.fr



Inscrit dans une démarche de proximité, cette plateforme d'appels centralise les demandes d'intervention des administrés et veille au suivi des réponses et solutions apportées.

On vous explique ce qui se passe en coulisses.

Vous avez un problème, constatez un souci technique dans votre quartier, une lampe qui ne fonctionne plus, une dégradation... Un seul numéro : le **08 000 83520**.

Au bout du fil, Nathalie et Anne centralisent vos appels, les trient et redispachent dans les services compétents. Propreté, dépôts sauvages, débroussaillage, voirie, signalétique, éclairage, intervention dans les Bâtiments publics, nuisances... toutes les problématiques sont enregistrées et traitées.

En 2021, elles ont géré 3 477 appels pour planifier la collecte des encombrants : 1 105 sur la Bouverie, 903 au Village et 1 469 aux Issambres.

Parallèlement, elles ont recensé 1 521 doléances diverses, soit 336 à la Bouverie, 845 au Village et 340 aux Issambres. S'ajoutent le suivi et les réponses apportées aux administrés.

Pour Alexandre Blanc, responsable du service, la réactivité est de mise.

« Les doléances sont traitées entre 4 et 6 jours en moyenne, selon le degré d'intervention, la disponibilité des pièces, des prestataires. Les urgences sont bien sûr gérées immédiatement ».

Ce service est entièrement tracé afin d'envoyer un retour à l'administré qui a formulé sa demande, une fois la réparation effectuée.

COMMENT ÇA MARCHE ?

► Appelez le **08 000 83520** qui centralise les demandes, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, jusqu'à 16h30 le vendredi.

Vous pourrez également laisser un message sur le répondeur téléphonique de Mairie + en dehors de ces créneaux horaires (hors inscription aux encombrants), afin d'être recontacté.

► Un numéro de dossier est ouvert, afin d'avoir un suivi précis de votre demande.

► Vous recevez par email/sms le numéro du dossier et l'accusé de réception de prise en charge.

Vous pourrez ainsi appeler à tout moment pour suivre votre dossier.

► Une fiche de liaison est créée pour transmission aux équipes opérationnelles, mise à jour une fois l'intervention effectuée.
► Dans le cas où l'intervention est impossible, soit 9,45 % des doléances, (terrain privé, hors compétence communale...), vous recevez un courrier explicatif.

LE CONSEIL

Vous subissez des nuisances ? Adressez-vous si possible à Mairie + et non directement à la Police Municipale afin de centraliser les doléances. Ils collaborent au quotidien.

ENCOMBRANTS

L'enregistrement de l'enlèvement des encombrants se fait obligatoirement sur inscription téléphonique.

Ce service ne s'adresse qu'aux particuliers, avec un maximum de 5 objets encombrants par mois pour les résidences individuelles, et 10 objets encombrants par mois pour les résidences collectives.

Attention, pour une question de logistique, il est fortement conseillé d'anticiper votre demande, 2 à 3 semaines à l'avance. Seulement après validation « d'une date de dépôt » délivrée par le service Mairie +, vous pourrez déposer vos encombrants la veille.

Pour votre information, le ramassage s'effectue généralement la dernière « semaine pleine » du mois.

À la Bouverie le lundi-mardi, au Village le mardi-mercredi et aux Issambres le jeudi-vendredi.

Dates de collecte par quartier :

- La Bouverie : 21 et 22 novembre, 26 et 27 décembre
- Le Village : 22 et 23 novembre, 27 et 28 décembre
- Les Issambres : 24 et 25 novembre, 29 et 30 décembre

VOUS ÊTES PARTICULIERS ET SOUHAITEZ DÉPOSER EN DÉCHETTERIE ?

590, chemin de la Plaine - 83 480 Puget sur Argens
Tél : 04 94 45 63 09

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h50
- De samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Les camions de + 3,5T sont interdits.

Justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie pièce d'identité et copie de la carte grise.



GUICHET UNIQUE

De nouvelles démarches administratives disponibles afin de vous faciliter la vie.

Ce mois d'octobre a vu le lancement de la phase 2 du projet de Guichet Unique avec l'ouverture de la Gestion Relation Client pour les démarches individuelles suivantes :

Nouvel arrivant - État Civil - Titres d'identité - Cimetières - Recensement citoyen - Petite Enfance

Élections - Actions sociales - Vie associative - Urbanisme - Rencontrer un élu - Police Municipale (Tranquillité Vacances) - Stationnement - Transports (Zou/Agglobus).

D'autres démarches ont été créées et seront intégrées lors d'une prochaine étape d'intégration au guichet unique, durant le premier trimestre 2023, à savoir :

Bourses BAFA - Environnement - Police Municipale - Autorisation de voirie - Commerces - Demandes Intervention - Vie Associative (Prêt minibus) - Stationnement/Transports (abonnement sur la commune) - Mairie +.

<https://www.espace-citoyens.net/roquebrune-sur-argens/espace-citoyens/>

AGENCE POSTALE COMMUNALE : BILAN DE L'ANNÉE

L'Agence Postale Communale de la Bouverie fête sa première année.

L'établissement Public Industriel « La Poste » est devenue une Société Anonyme à Capitaux Publics depuis le 10 mars 2020, l'État restant actionnaire à hauteur de 34 %.

Ainsi, nombre de bureaux postaux furent fermés, Roquebrune ne fut pas épargnée.

Le bureau des Issambres fut transformé en Agence Postale Communale (APC) en février 2017.

L'an dernier, lorsque la Poste informa notre Maire de sa décision de suppression du bureau de la Bouverie, Jean Cayron et le Conseil municipal décidèrent de prendre en charge ce service dans des conditions identiques à celles du quartier des Issambres. Un an après, quel bilan pouvons-nous en tirer ?

Le personnel de la Poste a été remplacé par des agents municipaux. Ceux-ci ont reçu une formation adaptée à cette nouvelle activité.

LA FRÉQUENTATION

L'APC est ouverte les lundi, mardi,

jeudi, vendredi et le mercredi matin. Du 28 septembre 2021 au 27 septembre 2022, elle a accueilli **18 077 personnes** suivant les services prévus au cahier des charges (Opérations postales hors compte bancaire). Soit, une moyenne mensuelle de 1 506 personnes et journalière de 78 personnes.

Décembre et août sont des mois forts, avril et juillet les plus faibles.

67 % des clients viennent le matin.

LE COÛT :

Les financements d'investissement et de fonctionnement interne quotidien sont assurés par La Poste.

Les salaires du personnel sont pris en charge par la collectivité. La Poste verse une indemnité compensatoire. Sur cette première année, le montant du reliquat engagé par la collectivité s'élève à **27 414 €**.

Le choix municipal aura ainsi permis, aux habitants du quartier de la Bouverie de conserver un service de proximité indispensable et fortement usité.



ÉNERGIES : AJUSTER NOS COMPORTEMENTS

Le contexte actuel qui frappe notre pays impose de renforcer les mesures en termes d'économies énergétiques. Une prise de conscience indispensable.

La commune, qui compte quelque 5 000 points lumineux, fait l'objet d'un vaste programme de modernisation de l'éclairage public. Les lanternes sont progressivement remplacées par des Leds, à faible consommation.

Depuis deux ans, 1 400 points ont d'ores et déjà été changés sur les trois pôles. « *Des Leds, comme l'explique Jean-Claude Savio, adjoint aux travaux, sont équipées d'un système innovant et performant qui les rend toutes communicantes entre elles et permet de les réguler* ».

Une innovation qui offre des économies considérables. « *Ces lanternes qui faisaient entre 100 et 150 watts selon le modèle, sont remplacées par des Leds à 70 watts qui éclairent plus. Et comme elles sont pilotables, nous pouvons faire un abaissement programmé sur la totalité du parc ou de manière individuelle* ».

Par ailleurs, jusqu'à présent, ces lampes s'éclairaient dès la tombée de la nuit, à pleine puissance, et baissaient de 50 % à partir de minuit, et ce, jusqu'à 7h du matin. « *Nous allons repousser l'éclairage de 20 min le soir, le couper 20 min plus tôt le matin* », précise Jean-Claude Savio. À cela, le Maire, Jean Cayron a souhaité revoir plus encore les mesures d'économie en faisant appliquer, depuis début octobre, une nouvelle baisse



de l'éclairage nocturne, à 20 %. Enfin, concernant le déploiement du photovoltaïque, comme le suggérait un Sambracitain lors du Conseil de quartier des Issambres, le 6 octobre, le Premier adjoint, Yoann Gnerucci a tenu à rappeler que « *des tests, non concluants, ont déjà été faits sur le secteur de la Bouverie, en raison de la durée de vie des batteries* ». Et l'élu aux travaux d'ajouter que l'éclairage en photovoltaïque se gère

aujourd'hui « *au cas par cas, en fonction des quartiers et des besoins* ».

Les bâtiments communaux font également l'objet, depuis plusieurs mois, d'une attention toute particulière. Installation de double vitrage, de pompes à chaleur, baisse de la température, isolation, sensibilisation du personnel... sont en cours, de même qu'un groupe de réflexion a été mis en place.



ILLUMINATIONS DE NOËL : UN CONCEPT ÉCO-RESPONSABLE

Concilier magie de Noël et restrictions énergétiques est un véritable jeu d'équilibriste qu'il convient de réaliser. L'entreprise Blachère, fabricant de motifs de Noël avec qui nous travaillons, a souhaité présenter à la Ville une innovation technologique qui repose sur un projet éco-responsable.

Un projet qui a pour but de modifier les habitudes de fabrication en remplaçant la partie métal/aluminium des cadres des motifs par un recyclage de bouteilles plastiques compactées. L'impact écologique est ainsi conséquent avec la suppression de matériaux polluants non recyclables.

Pour exemple, un motif de traversée de chaussée représente un recyclage de 221 bouteilles plastiques ! Qui plus est, cette technologie offre de fait un rendu du motif de couleur blanc pur.

À cette mesure éco-responsable s'ajoutent également des améliorations technologiques sur les sources lumineuses, à savoir :

- ▶ Une baisse de la consommation énergétique avec l'utilisation exclusive de la technologie Leds.
- ▶ Un abaissement de la puissance avec pilotage par point lumineux ou par motifs avec un module GPRS.
- ▶ Un recyclage de matières plastiques au détriment d'une refonte d'un alliage aluminium énergivore.

Parallèlement, et toujours dans un souci de réduction des consommations, la Municipalité a décidé de revoir à la baisse la période d'allumage.



LE CHIFFRE :

L'ensemble des Illuminations de Noël de la Commune représente **266 738 points lumineux** en sources Leds. Soit une consommation totale de **seulement 16,7 kw** par période d'allumage.



Vendredi **2**

**INAUGURATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL
AU VILLAGE
À PARTIR DE 18H**



18h - Départ et distribution de lampions Place Paul Ollivier
18h30 - Arrivée au Pressoir - Place de la Liberté
Décompte, suivi de chants de Noël par la Chorale « les Voix de l'Amitié »
Maison des Lutins pour remise des lettres au Père Noël
Vin chaud et chocolat chaud offerts par la Municipalité

Mercredi **7**

**SAINT-NICOLAS
RUE DES PORTIQUES ET RUE GRANDE**

Organisé par l'association des Commerçants « Lei Vendaires »
Arrivée de Saint-Nicolas accompagné du Père Fouettard et de mascottes • Plusieurs stands tenus par les commerçants • Studio photo pour petits et grands.

Samedi **3** et dimanche **4**

**« MIEL EN FÊTE »
PLACE GERMAIN OLLIER
DE 10H À 19H**

En présence d'une vingtaine d'apiculteurs roquebrunois et régionaux
Châtaignes, gaufres liégeoises, produits cosmétiques de la ruche, vin, hydromel et bière au miel, savons artisanaux, spiruline...
Animations familles et nombreux ateliers pédagogiques et créatifs, jeux de craie au sol...
Démonstrations : fabrication de nougat, d'hydromel...
Conférences sur l'apithérapie, dégustation de miel...



Samedi **17** et dimanche **18**
**CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART
RUE DES PORTIQUES ET RUE GRANDE
DE 10H À 19H**

Organisé par l'association des Commerçants « Lei Vendaires »

LES ACTIVITÉS DE



Samedi **17**

**CHASSE AU TRÉSOR
« LE TRÉSOR CHOCOLATÉ »
9H30**

Mardi **20**

**BALADE GOURMANDE
9H30**

Vendredi **23**

**CHASSE AU TRÉSOR
« LE TRÉSOR CHOCOLATÉ »
14H30**

Jeudi **22**

**CONCERT DE NOËL
EGLISE SAINT-PIERRE-SAINTE-PAUL
À PARTIR DE 19H**

Par la chorale Spirit voices (gospel)
Vin chaud offert par la Municipalité
Entrée gratuite



Samedi **24**

**MESSE DE NOËL
CHAPELLE DES ISSAMBRES
20H30**



DU 2 AU 31 DÉCEMBRE 2022

Fêtez Noël

À ROQUEBRUNE



Vendredi **16**

ANIMATIONS DE NOËL AUX ISSAMBRES

ESPLANADE ROBERT MANUEL (En cas de mauvais temps, espace R. Manuel)

À PARTIR DE 16H30

Arrivée du Père Noël • Animations pour enfants • Conteurs • Distributions de bonbons
Vin chaud et chocolat chaud offerts par la Municipalité et distribués par le Comité des Fêtes



Samedi **31**

BAIN DE L'AN PLAGE SAN PÈRE AUX ISSAMBRES

À PARTIR DE 9H30

9h30 début des inscriptions

Concours du plus drôle déguisement



Samedi **17**

ANIMATIONS DE NOËL AU VILLAGE

PLACE PERRIN (En cas de mauvais temps, salle Molière)

À PARTIR DE 14H

Arrivée du Père Noël et ses Lutins • Animations enfants • Conteurs • Parade lumineuse et musicale
Vin chaud et chocolat chaud offerts par la Municipalité et distribués par le Comité des Fêtes



Dimanche **18**

ANIMATIONS DE NOËL À LA BOUVERIE

PLACE DES FÉLIBRES (En cas de mauvais temps, Salle S. Régis)

À PARTIR DE 14H

Arrivée du Père Noël et ses lutins • Animations enfants • Conteurs
17h Séance cinéma sous la tente Berbère à partir de 3 ans.

Vin chaud et chocolat chaud offerts par la Municipalité et distribués par le Comité des Fêtes



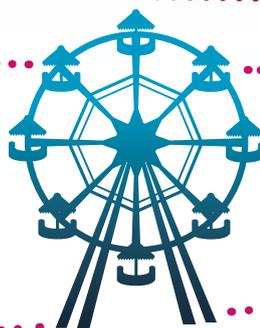
Du vendredi **23** au vendredi **30**

MARCHÉ DU BOUT DE L'AN

PLACE PERRIN

DE 11H À 19H

Avec attractions dont la grande roue place Perrin • Fermé le dimanche 25



**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS :**

04 94 19 59 55



QUAI DE TRANSIT DES DÉCHETS VERTS DU BOUGNON

UN ACCORD TROUVÉ POUR ASSURER LA COLLECTE



Il y a quelques semaines, la communauté d'agglomération (ECAA), par la voix de son Président Frédéric Masquelier, avait acté la fermeture du quai de transit de déchets verts du Col du Bougnon, à Roquebrune, à échéance du 30 septembre 2022. Une décision motivée par le fait, selon Estérel Côte d'Azur Agglomération, que « la localisation de cette déchetterie n'est pas conforme au Plan de Prévention des Risques Incendie, les conditions de travail des agents communautaires sont indécentes (...) et la propreté du site insuffisante ».

Si le quai de transit des déchets verts, ouvert depuis 2013 (1) relève de la compétence de l'agglomération, il n'en reste pas moins une préoccupation majeure de la commune et de son Maire, Jean Cayron. Lequel n'a pas hésité, lors de réunions publiques, à évoquer cette problématique avec la population, impactée.

« Nous sommes soucieux de répondre au mieux aux besoins des usagers sambracitains et de limiter, dans un même temps, les atteintes à l'environnement. Nous tenons absolument à assurer un service de proximité, indispensable ».

DES PROPOSITIONS FAITES

Des échanges ont ainsi été rapidement engagés entre la Ville et la communauté d'agglomération et plusieurs pistes proposées comme l'a confirmé le Premier adjoint, Yoann Gnerucci. S'adressant aux Sambracitains, inquiets, lors du dernier conseil de quartier, il a tenu à préciser que *« tout était mis en œuvre pour trouver une issue favorable et ne pas vous pénaliser ».*

Et de rappeler aussi que l'aire des déchets verts est située à moins de 30m d'un point d'eau incendie et que ce dernier est alimenté par le château d'eau qui est juste à côté garantissant ainsi la défense contre le feu pour une durée bien supérieure aux deux heures obligatoires. Plusieurs propositions de substitution ont ainsi été faites, comme :

- Le décalage de la date de fermeture le temps d'organiser un système de broyeur à domicile, d'autant que nous entrons dans une période de pluie.
- La mise en place, comme cela se pratique à Saint-Raphaël et Fréjus notamment, de collectes via des bacs orange.
- Le porte-à-porte.
- La gestion sur site, par la Ville, du service public des déchets verts, en lieu et place d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. *« J'en prendrai la responsabilité, assure le Maire, Jean Cayron. Cette gestion déléguée temporaire pourrait ainsi être mise en œuvre dans l'attente du déploiement d'un nouvel équipement par l'intercommunalité, afin de répondre efficacement aux besoins des usagers sambracitains ».*

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVANT TOUT

Au terme de plusieurs échanges courriers, le Maire Jean Cayron et le Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Frédéric Masquelier, se sont rencontrés, lors de la Conférence des Maires qui s'est tenue à Saint-Raphaël, le 27 octobre dernier, en présence des cinq élus de l'agglomération.

L'occasion pour ces derniers de faire un point circonstancié de la situation et des alternatives possibles. C'est ainsi qu'il a été convenu qu'une proposition intermédiaire serait actée très prochainement, sur la base de l'option retenue du porte-à-porte.

« Si les conditions et les délais d'application restent à finaliser, la question de la collecte des déchets verts est en voie de régularisation. La concertation et le dialogue ont porté leurs fruits, dans le seul intérêt général des administrés roquebrunois », a tenu à préciser le Premier Magistrat, Jean Cayron.

Nous vous tiendrons informés dès que tout sera opérationnel. Merci pour votre compréhension.

(1) Ce site a été ouvert en 2010 sous l'égide de la communauté de communes Pays Mer Estérel avant d'être transféré, en janvier 2013, à la Cavem.



CONTRÔLES DES BORNES INCENDIE

Pour assurer la sécurité des Roquebrunois, la Ville va faire procéder à la vérification de tous les points d'eau incendie de la commune.

Dès lors que l'arrêté de sécheresse ne sera plus en vigueur, un prestataire spécialisé interviendra afin de vérifier les pressions et les débits... et s'assurer que tout fonctionne correctement en cas d'urgence.

Durant cette période, il est possible que les habitants découvrent une eau marron en ouvrant leur robinet, en raison du dépôt qui sera brassé dans les canalisations. Pour autant, rien de toxique, rassurez-vous.

Les contrôles se dérouleront entre mi-novembre et fin décembre. Merci pour votre compréhension.



LES ISSAMBRES : LE DRAPEAU PELAGOS FLOTTE SUR LA MÉDITERRANÉE



La préservation des océans et des cétacés est un enjeu majeur. La Ville, sensible à cette cause, et déjà signataire de la Charte Pelagos, a accueilli le 7 octobre, le Comité national du sanctuaire Pelagos aux Issambres.

Le Maire, Jean Cayron, a ouvert les débats en soulignant les actions menées au plan local, comme la mise en place de nurseries, d'ateliers pédagogiques, les formations sur l'échouage des cétacés, de participations aux journées mondiales des océans, la pose, récente, de 28 plaques « *Ici commence la mer* ».

Le commissaire Général Thierry de la Burgade, adjoint au Préfet Maritime de la Méditerranée a quant à lui fait part de ses préoccupations concernant l'encadrement des bruits aériens, des courses d'engins motorisés... et assuré l'engagement du Préfet à réduire les impacts environnementaux et l'importance de se consacrer à la recherche scientifique marine.

L'occasion pour Vincent Szleper, du Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires, de confirmer que « *les choses ont avancé au niveau national dans le cadre du « Plan national d'actions cétacés »*. Le sanctuaire, qui s'étend sur trois pays (Italie-Monaco-France) permet de lister les pressions exercées sur les cétacés et la Charte des communes littorales est un formidable levier ».

Tout au long de la journée, les interventions se sont multipliées. Eve Steinmetz et Sylvie Leleu, notamment, élues roquebrunoises déléguées à l'environnement, soulignant l'adhésion de la commune à la Charte Zéro plastique.

Des discussions ont également été menées avec la Préfecture maritime afin de réglementer plus encore la pratique d'engins à moteurs. Des nuisances sonores qui perturbent considérablement les mammifères marins.

Réduire les nuisances sonores

De nombreux intervenants ont activement participé aux débats et présenté de nouveaux dispositifs de suivi et d'écoute des mammifères marins. Des moyens performants pour mesurer l'état de stress des cétacés, leurs réactions, leur développement... L'occasion pour Hervé Glotin, professeur à l'université de Toulon Var, d'étudier des systèmes de bouées de détection qui interagissent entre - 30 m et la surface afin de détecter des espèces.

Les nuisances sonores, si elles perturbent l'humain, créent de graves dysfonctionnements au sein des populations marines. Ce qui a poussé André Grosset, adjoint au chef du pôle Protection et aménagement durable de l'espace marin au sein de la Préfecture maritime, à insister sur le fait que, « *dans le cadre des Accords Pelagos, nous travaillons à l'élaboration d'une réglementation plus pointue lors des courses d'engins motorisés. Nous devons caractériser l'impact et prendre les arrêtés en conséquence* ».

Une journée constructive pour éduquer et faire changer les comportements au profit de l'environnement et des mammifères marins. La protection de la Méditerranée est aujourd'hui un enjeu majeur. Chacun en a pris conscience.



ICI COMMENCE LA MER

La Ville de Roquebrune, retenue dans le programme de labellisation « *Une Cop d'Avance* », a décidé d'agir pour protéger la planète.

C'est ainsi qu'une opération de sensibilisation a été menée lors d'actions mises en place par Eve Steinmetz, adjointe en charge de l'Environnement et Caroline Demonein, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Vingt-huit plaques « *Ici Commence la Mer* » ont ainsi été réalisées puis fixées à des endroits stratégiques, visibles de tous.

Vous pourrez ainsi apercevoir ces plaques, ornées d'une tortue, devant les avaloirs des écoles, du Bloc 2 et du stade de La Bouverie, au niveau des avaloirs des écoles du village, du Perrussier, des écoles des Issambres et de la salle Robert Manuel.

Par ailleurs, des plaques rondes ont été apposées sur la place des Félibres et au stade de La Bouverie, places Perrin, Germain Ollier et au Perrussier ainsi que sur la place San Peïre, la promenade Beaumont, la Gaillarde et au port des Issambres.

Faites preuve de civisme et de respect. Il en va de l'avenir de notre planète... et donc de nos enfants !



LE ROC D'AZUR 2022



L'édition 2022 fut une réussite sportive, mais également une réussite d'impact sur notre secteur géographique avec, sur 5 jours, 18 680 coureurs sur l'ensemble des 38 courses programmées, 100 000 visiteurs, plusieurs milliers d'accompagnateurs et autant de passionnés.

Ce fut également le cas du salon du VTT et de son environnement, qui a rassemblé près de 300 exposants.

Roquebrune a, évidemment, vécu au rythme de cette ambiance sportive. Notre environnement permet l'accueil de nombreux parcours, principalement sur les Issambres avec une vue exceptionnelle sur la mer. Mais, le Roc c'est aussi une animation au Village. Ainsi, les jeudi 6 et vendredi 7 octobre, la place Perrin a revêtu les couleurs bleue et blanche du ROC pour accueillir les départs et arrivées des 1 060 participants aux 3 courses VTT.

Il est à noter que sur la course Roc Trophy, le vainqueur était de nationalité Norvégienne, le second venait de Belgique et le troisième de Singapour.

Le samedi 8, nous avons accueilli la nouveauté du Roc d'Azur : un trail proposé sous 3 versions de 16, 32 et 42 kilomètres, en grande partie sur la commune, avec départ et arrivée place Perrin pour les 667 concurrents. Un public différent, de nombreux accompagnateurs et le Rocher comme terrain de jeu.

Ce sont également 159 Roquebrunois(es) qui, au travers d'associations, ou à titre individuel, se sont portés bénévoles tant sur les postes de ravitaillement que sur la sécurisation des parcours. Par leur dynamisme, l'engagement et le sourire en prime, ils ont donné une très belle image de notre commune. Merci à eux.

Une manifestation qui apporte un esprit différent, une exposition valorisante de Roquebrune, un apport économique incontestable avec le sport comme fil conducteur.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une Convention avec l'organisateur sur un engagement de partenariat jusqu'en 2027.

Pour les passionnés :

<https://www.rocazur.com/fr>



LE RAID FAMILLE

Une compétition amicale entre équipes composées d'un parent avec l'un de ses enfants.



L'idée principale consiste à ouvrir un espace sportif autour de la famille.

Quel enfant ne souhaite pas participer à un challenge avec son papa ou sa maman ?

Le premier Raid famille s'est déroulé en 2017 au stade de la Bouverie, avec des ouvertures sur la pinède attenante et comme activités : escalade, tir à l'arc, VTT, course d'orientation, trail... Il a réuni 95 équipes. Le mauvais temps et la période Covid ont suspendu l'évènement qui a été repris en 2020 avec 42 équipes et l'an dernier avec 66 familles, toujours au stade.

Cette 4^e édition s'est révélée être une grande **réussite**, avec la délocalisation et un changement d'environnement. Le lac comme centralisateur, ses rives comme terrain d'expression, une activité kayak qui relie les berges nord et sud et 80 équipes qui partagent cet espace, et qui, pour la plupart, découvrent le lieu. Réussite également avec le travail convergeant des services municipaux, un encadrement de 42 personnes, une aide de 10 commer-



çants roquebrunois qui ont offert les récompenses, la présence du SMiDDEV et du service du patrimoine pour des quiz valorisateurs.

Cette manifestation s'inscrit pleinement dans le **Projet Éducatif De Territoire** dans la mesure où plusieurs enjeux de ce dernier sont mis en lumière :

- La **découverte du patrimoine local** - avec le lac, le Rocher mais également l'activité économique d'extraction de sable encore présente bien que terminée depuis des années.
- L'activité sportive et **le goût de l'effort** - Bien qu'amical, c'est une vraie compétition.
- **La famille** - rassemblée sur un objectif commun.
- Le **don de soi avec le bénévolat** et la participation efficace des randonneurs du Rocher, de la compagnie de tir à l'arc, de l'ASCS et des Amazones.
- Mais également la **volonté** et le **respect d'un règlement** et d'un cadre.

Une manifestation ludique, dans un cadre idyllique qui vous tend les bras pour l'édition de septembre 2023

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Retour sur la manifestation organisée par Leï Vendaïres.

À l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité programmée samedi 8 octobre, les commerçants du Village ont eu le plaisir, malgré un temps maussade, de présenter aux habitués comme aux curieux leurs boutiques, vitrines, mais surtout leurs produits phares, créations et savoir-faire local.

Pour l'occasion, l'association des commerçants Leï Vendaïres

a mis en place un cheminement fléché des commerçants du centre, réalisé par l'intermédiaire de superbes bicyclettes décorées.

Une initiative remarquable et unanimement saluée par les habitants du Village.





UN SUPERBE DIMANCHE AUX COULEURS ESPAGNOLES

Un grand bravo au Comité des Fêtes, à l'initiative de ce repas spectacle organisé le 16 octobre au Village. Organisateurs, visiteurs et représentants de la municipalité ont ainsi pu s'imprégner de la magie et des charmes ancestraux du flamenco, fière et puissante danse folklorique andalouse.

C'est à la talentueuse compagnie Calento qu'est revenu le privilège d'animer la première édition de la journée Flamenco aux visiteurs

conquis et ravis de pouvoir apprécier le spectacle devant l'excellente paëlla concoctée par les brillants cuisiniers du Comité des fêtes local.

Ce genre artistique populaire de tradition orale articulé autour du chant, de la danse et de la guitare, déclaré par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité, saura à n'en point douter trouver sa place dans les futures programmations événementielles communales.



L'amour des équidés, la petite Mandy Mendes-Costa l'a eu très jeune. À peine savait-elle faire quelques pas qu'elle trottait déjà derrière les chevaux. Une passion partagée par sa mère, comportementaliste animalière et cavalière spécialisée dans le dressage et le spectacle.

« Dès l'âge de 2 ou 3 ans, j'ai commencé à m'occuper de mon premier poney. J'allais au centre équestre tous les jours, je le lavais, le brossais avant de réussir à le monter », se souvient Mandy. Les années passent. C'est une évidence. Mandy ne conçoit pas sa vie loin des chevaux.

Elle s'entraîne sans relâche. S'essaie au spectacle, la voltige, le saut... avant d'avoir un coup de cœur pour le concours de sauts d'obstacles (CSO), la discipline qui lui procure le plus d'émotion. Les titres s'enchaînent. La communion avec les chevaux qu'elle monte est totale. Ils ne font qu'un. *« Mon adolescence, je l'ai passée ici. J'ai eu très peu d'amis, quasiment pas de sorties. Mais c'est un choix. C'est avec les chevaux que je me sens le mieux ».*

À force de travail et de passion, Mandy gravit les échelons, intègre l'équipe de France de poney. Sa vie prend une nouvelle trajectoire au décès de sa grand-mère, portugaise. *« J'ai eu besoin de renouer avec mes racines ».*

C'est alors que la fédération portugaise, qui la suivait déjà, lui propose d'intégrer l'équipe nationale.

Elle arrive en finale des championnats d'Europe en Espagne.

Et à 21 ans seulement, elle est une cavalière émérite au sein de l'équipe senior. L'une des plus jeunes à disputer la Coupe des Nations avec l'équipe A.

Et comme Mandy a la chance d'avoir la double nationalité, elle entend également, cette saison, *« disputer les championnats de France, s'ils ne chevauchent pas avec de grosses échéances internationales ».*

Épanouie dans ses écuries louées au Domaine équestre des grands pins, à Vidauban, la jeune cavalière travaille sans relâche, de 7 h à 20 h, avec son staff, pour préparer

ses chevaux, tels Fée de Biche, Gray d'Albion, au haut niveau et espérer ainsi disputer les Jeux olympiques de 2024.

« J'ai été présélectionnée pour les JO. Il me reste à trouver un cheval capable de sauter au moins 1,65 m, sur une semaine, à raison de plusieurs parcours par jour pour avoir un espoir ».

Un premier défi qu'elle a à cœur de relever...

MANDY MENDES COSTA EN SELLE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

À 21 ans, la jeune Roquebrunoise, qui a passé une partie de son enfance à la Bouverie, ambitionne de disputer ses premiers Jeux Olympiques.



MAILY DESIGN



La couture a toujours été une vraie passion pour Emmanuelle, diplômée « Tailleur dame » depuis bientôt 20 ans, elle avait décidé d'en faire son métier. Fraîchement installée à la Bouverie et créatrice hors pair, elle vous propose des articles confectionnés à la main pour bébé, de l'ameublement, des accessoires de la vie de tous les jours ou encore pour le mariage... Un travail artisanal made in France. Vous pourrez également réaliser vos petites retouches chez Maily Design.

MAILY DESIGN

Emmanuelle SIBILLAT
6, place des Félibres | 07 86 63 47 08



NOUVELLES ACTIVITÉS



Anne-Louise DELONCA
Opticienne diplômée. Retrouvez les mêmes services qu'en magasin sans bouger de chez vous! Déplacement gratuit sur le secteur de l'agglomération (à domicile, sur le lieu de travail, en EHPAD...)

ALLO OPTIQUE

07 83 01 01 83 | www.allo-optique.fr



Élodie GASQUET
Atelier d'architectes - Architecte Diplômée d'état, Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en Nom Propre, à l'Ordre des Architectes (DE HMONP OA)

ARCHITECTURE.20

1, av. du G^l de Gaulle | 06 58 19 30 51



Mélanie POLLET
Institut de beauté dédié à la détente et au bien-être, uniquement réservé aux femmes. Pratique du maquillage permanent.

LES OMBRÉES DE MÉL

5, chemin des Vergers | 06 10 79 06 67

Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE MAJORITAIRE

Si un grand nombre de délibérations votées, en conseil municipal, sont d'ordre administratif, certaines, présentées le 29 novembre dernier, méritent une attention particulière.

- Rétrocession (achat) d'un terrain agricole de 6ha et mise en place d'une zone agricole protégée

Deux délibérations qui concrétisent, la volonté municipale de **préserv**er l'activité agricole et de **stopper** la cabanisation de la plaine de l'Argens. Chaque inondation démontre, que cette plaine a pour seule vocation l'agriculture, et que celle-ci doit absolument y être préservée. La guerre en Ukraine a confirmé les difficultés d'approvisionnement alimentaire, et l'une des solutions consiste à conserver la possibilité de produire et de travailler sur des circuits courts.

- Dissolution de l'EPA petite enfance

Le transfert de certaines compétences au CCAS a pour objectif de mutualiser les moyens et de renforcer l'aide sociale facultative en direction d'un plus large public. C'est dans le cadre de cette évolution que cet EPA est dissout avec l'intégration des crèches dans le CCAS. Un retour à une forme de normalité et de justice sociale, apprécié par l'ensemble des personnels concernés.

- Signature de la convention du Programme Petites Villes de Demain.

Dans le cadre des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique, le gouvernement a souhaité donner, aux communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de

concrétiser leur projet de territoire.

Roquebrune est la première commune de la région à signer une convention de ce type. Elle définit la **stratégie de la revitalisation du Village**, fixe des **objectifs associés à des subventions** de l'État. Elle est évolutive dans ses priorités et apportera au village des moyens permettant des perspectives d'amélioration qualitative.

- Convention de réalisation et de mise à disposition du gymnase du Collège André Cabasse.

Ce gymnase, attendu depuis 20 ans, devrait voir le jour prochainement. Les 796 collégiens en seront les premiers bénéficiaires. Toutefois, la **volonté municipale d'ouvrir cet espace aux associations et activités sportives de Roquebrune** se traduit par un agrandissement d'une superficie de 530 m² (par rapport au projet initial dédié exclusivement aux collégiens), avec une participation financière de 1,313 M€ proportionnelle à cet agrandissement.

- Convention partenariat pour l'organisation du Roc d'Azur.

Cette convention, signé jusqu'en 2027, traduit **notre volonté politique de continuer une manifestation qui draine environ 150 000 personnes** sur notre secteur géographique. Outre l'aspect sportif, avec la quantité et qualité des participants, et l'aspect médiatique, le « ROC » permet ainsi à l'économie locale des recettes financières importantes en cette période de prolongement de la saison estivale.

GRUPE PREPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Cet espace est réservé au groupe « Reprenons notre commune en main » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GRUPE J'AIME ROQUEBRUNE

L'association J'aime Roquebrune avec Julien LUCHINI est lancée !

J'aime Roquebrune (**mais aussi les Issambres, la Bouverie, le Village et la Plaine**) avec Julien LUCHINI est ouverte à tous, **l'adhésion est gratuite** (vous avez bien lu !) et a pour but de fédérer autour d'un projet commun, tous les roquebrunois, où qu'ils soient.

Que vous soyez simple spectateur ou artisan de nos actions, rejoignez le mouvement en adhérant en ligne <https://jaimeroquebrune.fr> A ne pas confondre avec le groupe Facebook, qui nous appartient aussi mais qui n'est pas la page d'inscription à l'association.

Cette adhésion se veut militante face à l'amateurisme de l'équipe municipale en place, face à l'incompétence des adjoints, face au mépris systématique du Maire. Face à une politique de destruction efficace, rasant tous sur son passage, sans se soucier des conséquences. Adhérez ! Faites adhérer !

// P.L.U.

Je reviens sur l'épisode de rebondissement du PLU qui, si j'en crois les échos, aurait plus de 300 plaintes en instruction. Dont la mienne ! Lorsque j'annonçais que ce PLU était fait par des incompetents, **l'épisode du quai des déchets verts des Issambres** me donne raison. Comment imaginer que personne n'ait pensé à l'évidence. Sous couvert d'une carte d'aléas feux de forêt qui date tout juste de 2021, Les Issambres perdent leur quai de déchets verts et bientôt la Bouverie. Personne dans cette équipe municipale n'a eu l'idée de mettre une zone définissant le quai sur une

carte. **Nullissime !**

Alors facile, de faire porter le chapeau au Président de ECAA sous couvert de lutte politique. Non, Monsieur Jean ! Vous êtes nul, vos adjoints aussi et vos chefs des services concernés sont au sommet de leur art !

// Associations

Pendant que certains élus tentent de vous présenter des associations qu'ils ne connaissent pas, je veux vous parler de l'ingérence de la mairie dans le tissu associatif. Le 10 octobre dernier, le Président du CAR Football était convoqué par le Maire et son premier adjoint pour **- accrochez-vous bien !** - se faire démissionner. Sans aucun motif légitime et sans aucun droit, Ubu Jean a demandé la démission de ce Président vertueux. Pourquoi ? Pour qui ? Depuis le début du mois d'octobre, une campagne de dénigrement menée par des proches de l'édile, pour certains fraîchement embauchés à la mairie, avait lieu sur les réseaux sociaux. Touchant même la famille ! Une chasse aux sorcières de plus pour Ubu Jean qui cherche à punir ce Président bénévole car il a eu l'outrecuidance de participer à ma campagne électorale. Notre édile applique à la lettre ce vieil adage : La vengeance est un plat qui se mange froid. Bel exemple de celui qui criait sur les toits qu'il serait le maire de tous. Il a juste oublié les roquebrunois !

Pour le PLU, pour le CAR Football, pour Roquebrune, adhérez à notre association <https://jaimeroquebrune.fr>

GRUPE NOUVELLE OPPOSITION

Une surprenante mise en page des réalisations sur la commune, par la majorité actuelle, occupe la plus grande partie du ROQ 'Info' du mois d'octobre.

La totale absence de chiffrage financier de chacune interroge. Qu'elle est la part financière de la ville ? **A-t-elle reçu des subventions de la part de la Région, du Département ?**

Nous pensons que les Roquebrunois sont suffisamment adultes pour être informés des décisions prises pour eux.

Lors du dernier conseil municipal, **il a été annoncé l'existence d'une réserve financière de 300 000 euros**, en prévision de l'augmentation de la facture énergétique.

Le seul programme semble être le remplacement des luminaires de rue par des modèles à basse consommation (initié par la précédente majorité), voilà la réponse de M. Gnerucci, premier adjoint, à ma question en conseil municipal ! Ce qui est léger alors que la crise, inscrite dans la durée, sévit depuis longtemps.

Pourquoi ne pas investir une partie de cette somme conséquente ? Par exemple, en installant des panneaux solaires sur les bâtiments municipaux récents qui pourraient le supporter, pour avoir une réduction rapide et durable de la facture énergétique de la ville. **Des solutions sont-elles à l'étude et, si oui, lesquelles ?**

Nous sommes maintenant, dans la **troisième année de mandat de M. Cayron**.

A-t-il prévu un plan de rénovation énergétique des écoles anciennes, salles des fêtes et autres bâtiments municipaux pour, à plus ou moins à long terme, faire baisser la consommation d'énergie ?

La crise écologique et le réchauffement cli-

matique, le coût des énergies ne sont pas des phénomènes récents !

Là aussi, une réflexion est-elle en cours et sur quelles bases ?

Nous pensons que non, malheureusement, alors que les aides conséquentes de l'État sont des opportunités financières notables dont il serait opportun de se saisir !

Nous avons questionné M. Gnerucci pour obtenir des précisions budgétaires prévisionnelles, sur la résolution de problèmes antérieurs à l'élection de Monsieur Cayron, comme **le terrain du Défens**, remblayé illégalement (où se trouve le refuge des animaux abandonnés), appartenant à l'agglomération. La remise en état en incomberait à la ville, responsable de ces remblais.

Le coût serait de 1,8 million d'euros. Une bagatelle.

La seule réponse obtenue de M. Gnerucci est que, comme le terrain appartient à l'agglomération, c'est à elle d'intervenir.

Ce n'est certainement pas en balayant d'un revers de main les problèmes qu'on les résout. Gouverner c'est prévoir, c'est agir aujourd'hui pour demain.

Malheureusement, la gestion de M. Cayron semble être dans la continuité des précédents mandats. Je connais vos interrogations sur ma personne depuis la création de notre mouvement Nouvelle Opposition, en association avec JM BENHAMOU. **Nous pourrions nous rencontrer lors d'une réunion publique, fin 2022, début 2023, pour vous expliquer nos choix et les orientations futures pour notre ville.**

Il faut vite en finir avec le déclassement de Roquebrune et son isolement.

DL

JOURNÉE DE DÉPISTAGE DU DIABÈTE



La Communauté Professionnelle de Territoire et de Santé Var Estérel Méditerranée permet à des professionnels de santé de travailler de façon coordonnée sur leur territoire, en lien avec d'autres acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, associatifs...

Couvrant le territoire géographique de l'agglomération, elle rassemble 650 professionnels, indépendants, de la santé dont 65 basés à Roquebrune et vise à améliorer l'organisation des soins de Ville et développer l'exercice coordonné entre la commune et l'hôpital.

C'est dans ce cadre et conformément au projet présidentiel « Ma Santé 2022 » que Roquebrune accueillera une action de dépistage du diabète, gratuite ouverte à tous, lundi 14 novembre à partir de 14h30, salle Molière au Village.

<https://www.paca.ars.sante.fr/cpts>

INFOS PRATIQUES

Hôtel de Ville

rue Grande André Cabasse
BP 50 004
83521 Roquebrune-sur-Argens CEDEX
Tél. : 04 94 19 59 59
mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

Mairie d'honneur

► Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
(Fermeture à 16h30 le vendredi)
► Permanences du Service État-Civil le samedi matin de 10h et 12h
Tél. : 04 94 19 59 59

Mairie annexe de la Bouverie

► Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
(Fermeture à 16h30 le vendredi)
Renseignements : 04 94 19 50 28

Mairie annexe des Issambres

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
(Fermeture à 16h30 le vendredi)
Renseignements : 04 94 55 07 16

Service Urbanisme

Accueil téléphonique : tous les après-midis,
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
Accueil du public avec et sans rendez-vous
Tél. : 04 94 19 59 59

Pôle Fiscal

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi,
toute la journée
Accueil public : tous les après-midis
Tél. : 04 94 19 59 59

Guichet unique - Facturation

Tél. : 04 94 19 59 59
guichet.unique@mairie-roquebrune-argens.fr

Espace citoyen - démarches administratives en ligne

<https://www.espace-citoyens.net/roquebrune-sur-argens/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Police Municipale : 04 98 11 36 80
Pompiers : 18
SAMU : 15

AGENDA

RÉUNIONS PUBLIQUES DU MAIRE

VENDREDI 4/11 - 18h30

Salle Suzanne Régis à la Bouverie.

VENDREDI 16/12 - 18h30

Salle Molière au Village.

Venez rencontrer M. Le Maire et son équipe afin de débattre de la vie de la commune, faire part de vos questions, prendre connaissance des projets à venir... Un moment convivial d'échanges qui se terminera autour du verre de l'amitié.

LUNDI 14/11 - 18h

CONSEIL DE QUARTIER

Salle Suzanne Régis - La Bouverie

JEUDI 15/12 - 18h

CONSEIL MUNICIPAL

Salle Molière

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

VENDREDI 11/11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE 1914-1918

9h30 Messe église du village

11h Cérémonie au Mémorial, au village

11h30 Recueillement au Monument aux Morts

LUNDI 5/12 - 11h

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Mémorial au village.

VENDREDI 6/01 - 18h30

VŒUX DU MAIRE

Le Maire adressera ses vœux à la population le 6 janvier 2023, à 18h30 au Complexe Calandri, au village.



MÉDIATHÈQUES

CHAQUE MARDI ET VENDREDI

RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE

Sur rendez-vous - séance d'1h - Tout public de 14h à 18h

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

CHAQUE MERCREDI ET SAMEDI

HEURE DU CODE (à partir de 6 ans)

ROBOTIQUE (à partir de 8 ans)

IMPRESSION 3D (à partir de 9 ans)

de 14h à 18h - sur rendez-vous

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

MERCREDI 16/11 - 10h

HEURE DU CONTE SPÉCIALE BOUT'CHOU

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

SAMEDI 19/11 - 10h

ATELIER GRAINOTHÈQUE

Médiathèque Albert Camus - Le Village

SAMEDI 19/11 - 15h

PETITS SCIENTIFIQUES

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

VENDREDI 25/11 - 18h

COUPS DE CŒUR À LA BIBLIOTHÈQUE

Médiathèque Albert Camus - Le Village

SAMEDI 26/11 - 14h-18h

JOUONS ENSEMBLE

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

MERCREDI 7/12 - 10h

LES CONTES DE LA HULOTTE

LA MAGIE DE NOËL

Médiathèque Albert Camus - Le Village



LUNDI 10/12 - 14h-18h

JOUONS ENSEMBLE

Médiathèque Suzanne Régis - La Bouverie

MERCREDI 14/12 - 15h

HEURE ÉCO-CRÉATIVE

Médiathèque Albert Camus - Le Village

Activités sur inscription

Plus d'info : 04 94 19 59 47

NOVEMBRE

LUNDIS 7/11 ET 14/11 - 10h-12h

ATELIER SÉNIOR

ALIMENTATION

Salle Georgette Forent

Renseignements C.C.A.S.

04 94 44 51 30

SAMEDI 12/11 - à partir de 18h30

FESTIVAL TOUT EN ART

EXPO ANNICK CHARNET

MUSIQUE LIVE DAVID OXO

Représentation Théâtrale à 20h30

« RUPTURE À DOMICILE »

Espace Robert MANUEL



DIMANCHE 13/11 - 15h

LOTO

Salle Molière

Association Les Lutins de l'Isclé

Renseignements 06 20 47 14 97

SAMEDI 19/11 - 9h-17h

BOURSE AUX JOUETS DU ROCHER

Salle Molière

Association APIC : 06 62 03 17 70

DIMANCHE 20/11 - 15h

LOTO

Salle Molière

Association Roquebrune sports

Renseignements 06 12 32 17 05

SAMEDI 26/11 - 20h30

REPRÉSENTATION THÉÂTRE

Compagnie Théâtrale de l'Œillet Vert

« **AU BOUT DU ROULEAU** »

Salle Molière

Renseignements : 06 61 25 96 64

VENDREDI 25/11 - 14h30 - 20h**DIMANCHE 27/11 - 6h15 - 12h45****RALLYE DU VAR**

Renseignements :

www.var-rallye.fr ou au 04 94 00 90 40

S 26/11 & D 27/11 - 9h**CHALLENGE DE LA
BOULE BRUNE**

Association la Boule Brune

Boulodrome Emile GUERIN

Renseignements 06 13 62 23 86

DIMANCHE 27/11 - 14h**THÉ DANSANT SÉNIORS**

Salle Molière

Renseignements C.C.A.S.

04 94 44 51 30

DECEMBRE

SAMEDI 3/12 - à partir de 18h30**FESTIVAL TOUT EN ART**

EXPO JEAN-MARIE FERRER

MUSIQUE LIVE GABRIEL LOCANE

Représentation Théâtrale à **20h30**« **UNE SEMAINE PAS PLUS** »

Espace Robert MANUEL

MERCREDI 7/12 - 14h**SPECTACLE DE L'HIVER
DES SÉNIORS**

Salle Robert Manuel

Renseignements C.C.A.S.

04 94 44 51 30

DU LUNDI 19/12**AU VENDREDI 30/12****EXPOSITION DE PEINTURE**

À la Chapelle Saint Michel

Association les Artistes du Rocher

ANIMATIONS DE NOËL

2/12 INAUGURATION
ILLUMINATIONS DE NOËL**3/12 - 4/12** LE MIEL EN FÊTE**7/12** SAINT NICOLAS**16/12 - 17/12 - 18/12****ANIMATIONS DE NOËL**

Le 16 aux Issambres - dès 16h30

Le 17 au Village - dès 14h

Le 18 à la Bouverie - dès 14h

**17/12 - 18/12** CIRCUIT
DES MÉTIERS D'ART**22/12** CONCERT DE NOËL**24/12** MESSE DE NOËL**DU 23/12 AU 30/12****MARCHÉ DU BOUT DE L'AN****31/12** BAIN DE L'AN

Programme détaillé en pages 16-17



2023
Cérémonie
des Vœux

Le Maire Jean Cayron,
et le Conseil Municipal,

seraient très honorés de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux :

vendredi 6 janvier à 18h30
salle omnisports Maurice Calandri, au Village

Un service de bus acheminera les sambracitains qui le désirent afin d'assister à la cérémonie.
Rendez-vous sur l'esplanade de l'espace Robert Manuel pour un départ à 18h, et un retour prévu aux alentours de 21h30.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Miel en Fête



3&4
DÉCEMBRE
PLACE G. OLLIER
DE 10^H À 19^H



DÉGUSTATIONS - VENTE
CONFÉRENCES
ANIMATIONS GRATUITES



   Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com | www.roqinfo.fr